

Portail Famille de Pierrelaye

La Ville met à disposition des familles un guichet numérique sécurisé leur permettant d'effectuer toutes leurs démarches administratives liées à la vie scolaire et périscolaire.

Que pouvez-vous faire dans votre espace personnel ?

- Mettre à jour vos informations personnelles
- Effectuer les pré-inscriptions
- Télécharger vos factures
- Payer vos factures en ligne

L'identifiant est inscrit sur vos factures de restauration scolaire ou d'accueil périscolaire.

Coordonnées

Service scolaire
42 bis, rue Victor Hugo
95480

Pierrelaye

[01 34 32 31 32](tel:0134323132)

accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr

Infos pratiques

Le service scolaire reçoit **uniquement sur rendez-vous**. Prenez rendez-vous et précisez la raison du rendez-vous (ex: inscription scolaire nouveaux arrivants, calcul du quotient familial, paiement facture périscolaire...)

Documents

[Règlement de la Restauration scolaire](#)

[Règlement des Accueils périscolaires](#)

[Règlement de l'accueil de loisirs](#)

[Règlement de l'étude surveillée](#)

[Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires](#)

[TARIFS 2020](#)

Liens utiles

[Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires](#)

[Accéder au Portail Famille](#)